



# S.N.U.D.I. - F.O. ARDENNES

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et des  
Professeurs des Écoles **FORCE OUVRIÈRE**  
*Syndicat des Ardennes*

## Mouvement interdépartemental 2020 Consultation et vérification des barèmes

**Très important pour les collègues qui ont formulé une demande de changement de département !**

**Du Mercredi 22 janvier 2020 au mercredi 5 février 2020, l'application SIAM sera de nouveau accessible afin de vous permettre de consulter votre barème final validé par la DSDEN des Ardennes** (Phase de sécurisation et de correction des barèmes par les DSDEN, sur sollicitation des enseignants concernés). **Pour cela :**

- <http://www.ac-reims.fr/pid30126/personnel.html>
- Sur l'intranet, authentifiez-vous en saisissant votre compte utilisateur puis votre mot de passe ;
- Cliquez sur l'icône **Arena**, puis sur **gestion des personnels** pour accéder à I-Prof
- Cliquez sur le bouton " Les services " puis sur le lien " SIAM " puis sur l'onglet " mutations interacadémiques ".

**N'attendez pas le dernier moment ! Connectez-vous dès le 22 janvier et contactez-nous EN URGENCE si vous constatez une erreur dans le calcul de votre barème.**

L'ensemble des dossiers départementaux sera ensuite transféré à l'Administration centrale et aucune correction ne pourra plus y être apportée.

### Quelques dates importantes à retenir :

**Mardi 21 janvier 2020 :** Date limite de réception par la DSDEN des demandes tardives pour rapprochements de conjoints, des demandes de modifications de la situation familiale.

**Du mercredi 22 janvier au mercredi 5 février 2020 :** Affichage des barèmes dans SIAM Phase de sécurisation et de correction des barèmes par les DSDEN, sur sollicitation des enseignants concernés. **Vérifiez votre barème dès le 22 janvier, saisissez l'Administration**

**Vendredi 14 février 2020 :** Date limite de réception par le Ministère (DGRH B2-1) des demandes d'annulation de participation

**Lundi 2 mars 2020 :** Diffusion individuelle des résultats aux candidats à la mutation

**Nos élues du personnel du SNUDI-FO 08 à la CAPD :**

**Titulaire : Armelle Fiquémont 06 58 21 79 97**

**Suppléante : Christelle Maillard 06 87 12 60 25**

1 UD-FO - Bourse du Travail - 21, rue Jean-Baptiste Clément - 08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

**☎ Répondeur 03 24 33 55 02 – permanence le mardi**

**Email : [snudifo08@orange.fr](mailto:snudifo08@orange.fr)**

**<http://fo-snudi08.fr>**